

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

1. APPLICATION

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de ventes et de prestations de services qui sont passées à Écrimagillu ASBL, ayant son siège social à 1480 Tubize, 52 rue Raymond Luyx. Elles sont les seules applicables, sauf mention contraire dans les conditions particulières.

2. DEVIS ET COMMANDE

Le délai de validité de nos devis est de un (1) mois, sauf stipulation contraire dans les conditions particulières. Le devis est considéré comme accepté à partir du moment où il est renvoyé dûment signé à Écrimagillu ASBL. L'acceptation du devis implique l'acceptation des présentes conditions générales.

3. PRIX, FACTURATION ET PAIEMENT

Les prix mentionnés dans le devis sont des prix HTVA. Les prix facturés sont ces prix HTVA, Écrimagillu ASBL étant sous le régime de franchise des petites entreprises, la TVA n'étant donc pas applicable. Les devis de services acceptés par le client font l'objet d'une facturation de cinquante pour cent (50%) à la commande, le solde de cinquante pour cent (50%) est facturé à la livraison. Les produits (livres et jeux) sont toujours intégralement facturés à la livraison, sauf mention contraire dans les conditions particulières. Les factures sont à payer dans les quinze (15) jours qui suivent la date de leur émission, dans la devise de facturation (en €). Si à la date d'échéance prévue sur la facture le montant facturé n'est pas payé, une indemnité de quinze pour cent (15 %) du montant impayé, avec un minimum de cinquante (50) €, est facturée de plein droit, sans mise en demeure préalable et des intérêts de retard sont appliqués au taux de dix pour cent (10%) l'an, ce, dès le premier jour de retard de paiement, sans mise en demeure préalable. Tous les frais de procédure éventuels relatifs à un retard de paiement sont à charge du client.

4. DÉBUT DES TRAVAUX

Pour les services, aucun travail n'est entamé avant la réception du paiement de l'acompte de cinquante pour cent (50%).

5. DÉLAIS

Les délais mentionnés dans le devis sont indicatifs et ne sont pas des délais de rigueur. Seul un retard important imputable à une faute grave peut engager la responsabilité d'Écrimagillu. Toute demande de changement(s) par le client dans les travaux demandés, par rapport aux travaux ayant fait l'objet du devis accepté, fait l'objet d'un nouveau devis dans lequel un délai spécifique pour ce(s) changement(s) est précisé. En cas de force majeure induisant l'interruption ou le report des travaux, Écrimagillu ne peut en aucun être tenu responsable.

6. LIVRAISON ET ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PRODUITS

Sans remarque(s) envoyée(s) par courrier recommandé dans les cinq (5) jours ouvrables qui suivent la livraison des travaux ou des produits, ceux-ci sont considérés comme définitivement approuvés et ne peuvent donc plus faire l'objet de recours.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité d'Écrimagillu ne pourra jamais être engagée pour un montant supérieur au montant facturé, et ce, quelles que soient les conséquences de la responsabilité engagée. Le client reste le seul responsable du contenu des travaux ayant fait l'objet de services et du respect des droits des tiers et des règles de bonne vie et mœurs par rapport à ce contenu, la responsabilité d'Écrimagillu n'étant donc en aucun cas engagée à ce niveau. Chaque partie déclare utiliser un antivirus à jour. Le client conserve une version de tous les documents qu'il transmet à Écrimagillu dans le cadre des travaux faisant l'objet du devis. Écrimagillu conserve un double de tous les documents qu'il envoie au client. L'échange de document entre les deux parties se fait par mail ou par We transfer. Le client déclare connaître et assumer les risques liés à l'utilisation de l'informatique, d'Internet, du stockage Cloud et de We transfer, la responsabilité d'Écrimagillu n'étant donc en aucun cas engagée à ce niveau.

8. ANNULATION DE LA COMMANDE

Le client peut se rétracter et annuler sa commande dans un délai de huit (8) jours après la commande, pour autant que les travaux n'aient pas encore commencé pour les services ou que les produits n'aient pas déjà été commandés à nos propres fournisseurs. La commande ne peut être annulée que par courrier recommandé. En cas d'annulation par le client avant le début des travaux, mais après le délai de rétractation de huit (8) jours, une indemnité de cinquante pour cent (50%) du montant du devis sera due par le client à Écrimagillu. Dans tous les cas, si l'annulation par le client est faite alors que les travaux ont déjà commencé ou que les produits ont déjà été commandés à nos propres fournisseurs, le montant du devis est intégralement dû par le client à Écrimagillu. Si l'annulation est faite par Écrimagillu, le client devra payer à Écrimagillu un montant équivalent à la valeur des travaux déjà effectués.

9. VIE PRIVÉE

Écrimagillu ASBL respecte la vie privée de ses clients et ne collecte pas de données sans leur consentement. Notre politique de confidentialité est à tout moment consultable sur notre site Internet.

10. DROIT APPLICABLE ET LITIGE

Le droit applicable est le droit belge. Tout litige éventuel sera du ressort de la juridiction compétente (Tribunal de commerce de Nivelles).